

AGGLOMERATION GRENOBLOISE : PAYS VIZILLOIS

• COMPOSITION DU SOUS-TERRITOIRE

Ce bout du territoire de l'agglomération grenobloise est positionné à l'extrémité Sud & Est du territoire. La partie Nord se trouve au niveau du relief dominant le nord du bassin de Vizille. La partie Est correspond au passage vers la vallée de l'Oisans entre massif de Belledonne & massif du Taillefer, alors que la partie Sud est la jonction avec le plateau de la Matheysine. Quant à l'Ouest, il forme une sorte de langue entre le plateau de la Matheysine et le Trièves.

Ce secteur est bordé par la Couronne Sud de l'agglomération grenobloise au Nord (prolongation du canton de Pont-de-Claix), le territoire du Grésivaudan au Nord-Est (commune de Vaulnaveys le Haut en limite),



canton et territoire de l'Oisans à l'Est & Sud-Est, le territoire de la Matheysine au Sud et le secteur Drac Isère Rive Gauche de l'agglomération grenobloise à l'Ouest (limitrophe pour le canton de Matheysine-Trièves).

Le secteur est composé d'une partie du canton de Oisans-Romanche, d'une partie de celui du Pont-de-Claix et d'une infime partie de celui de Matheysine-Trièves, contre une grande partie de celui de Vizille précédemment, et au total de 11 communes.

Secteur du Pays Vizillois de l'Agglomération Grenobloise		Ville de référence	VIZILLE
Code Postal	Communes du territoire par ordre alphabétique en lien avec les cantons et les codes postaux		
CANTON DU PONT-DE-CLAIX			
38450	Notre-Dame de Commiers / Saint-Georges de Commiers		
38560	Champ-sur-Drac		
CANTON DE OISANS-ROMANCHE			
38220	Montchaboud / Notre-Dame de Mésage / Saint-Pierre de Mésage / Séchilienne / VIZILLE		
38410	Vaulnaveys-le-bas		
38710	Saint-Barthélémy-de-Séchilienne		
CANTON DE MATHEYSINE-TRIEVES			
38220	Laffrey		

• DEMOGRAPHIE DE LA POPULATION & DES MK LIBERAUX

Ce secteur du territoire est le moins peuplé et le moins doté en masseurs-kinésithérapeutes. Les tableaux suivants proposent le nombre de masseurs-kinésithérapeutes inscrits par commune, au sein de la partie de canton concernée, ainsi que l'évolution depuis la période précédente. Mais en premier lieu, on trouvera une présentation du rapport kiné/habitants (MK pour 1000 habitants) et les densités de communes, de la partie de canton pour ce secteur de l'agglomération grenobloise et leur rang respectif : place de la commune dans le département, idem pour la partie de canton et le secteur du territoire. On retiendra juste que la densité moyenne du département est de 154 habitants au km² et que la densité moyenne de professionnels est de 1,253.

Le premier tableau se réfère à des codes couleur qui sont les suivants et correspondant aux densités de professionnels (1^{ère} ligne) & d'habitants (2^{ème} ligne).

	de 0 à 0,249 kiné pour mille habitants de 0 à 24 habitants au km ²		de 1,2 à 1,349 kinés pour 1000 habitants 14 149 à 194 habitants au km ²
	de 0,25 à 0,499 kiné pour mille habitants de 25 à 74 habitants au km ²		de 1,35 à 1,699 kiné pour mille habitants de 195 à 274 habitants au km ²

	de 0,5 à 0,799 kiné pour mille habitants de 75 à 94 habitants au km ²		de 1,7 à 2,249 kinés pour 1000 habitants de 275 à 399 habitants au km ²
	de 0,8 à 0,949 kiné pour mille habitants de 95 à 110 habitants au km ²		de 2,25 à 3,249 kinés pour 1000 habitants de 400 à 899 habitants au km ²
	de 0,95 à 1,049 kiné pour mille habitants de 111 à 134 habitants au km ²		de 3,25 à 4,999 kinés pour 1000 habitants de 401 à 3999 habitants au km ²
	de 1,05 à 1,199 kiné pour 1000 habitants de 135 à 148 habitants au km ²		plus de 5 kinés pour 1000 habitants plus de 5000 habitants au km ²

○ **DEMOGRAPHIE & DENSITE**

CANTONS & COMMUNES		dénombrement	densité MK	rang départemental		POPULATION	
		habitants	MK /1000 hab	canton	commune	densité	rang dép.
07	ensemble du canton de PONT-DE-CLAIX	44436	47	1,058	33		
18	partie 3 du canton de PONT-DE-CLAIX	5667	4	0,706	44		
037	CHAMP-SUR-DRAC	3097	4	1,292		112	
038	NOTRE-DAME DE COMMIERS	460	0	0,000		210	
039	SAINT-GEORGES DE COMMIERS	2110	0	0,000		210	
19	ensemble de MATHEYSINE-TRIEVES	29277	31	1,059	32		
20	petite partie du canton de MATHEYSINE-T.	402	0	0,000	61		
040	LAFFREY	402	0	0,000		210	
21	ensemble du canton OISANS-ROMANCHE	33005	48	1,454	20		
22	pte partie du canton OISANS-ROMANCHE	12617	17	1,347	25		
041	MONTCHABOUD	368	0	0,000		210	
042	NOTRE-DAME DE MESSAGE	1203	0	0,000		210	
043	SAINT-BARTHELEMY DE SECHILIENNE	487	0	0,000		210	
044	SAINT-PIERRE DE MESSAGE	735	0	0,000		210	
045	SECHILIENNE	963	0	0,000		210	
046	VAULNAVEYS-LE-BAS	1214	0	0,000		210	
047	VIZILLE	7647	17	2,223		42	
AGGLOMERATION GRENOBLOISE PAYS VIZILLOIS		18686	21	1,124	Départ.	10	7

Ce secteur représente 4,29% de la population du territoire (1,45% du département) & 2,64% du territoire & près de 1,27% de masseurs-kinésithérapeutes isérois. Les respectifs 1,61 & 0,18% de différentiel en font une zone peu dotée en professionnels, mais sans oublier que les secteurs ruraux correspondent à des habitants ayant coutume de faire appel à des services plutôt en zone urbaine. D'autant que Vizille, commune principale de la zone, a une densité de professionnels supérieure à la moyenne départementale, contrairement à Champ sur Drac et là où de nombreuses communes sont dépourvues de masseurs-kinésithérapeutes.

○ **MOUVEMENTS DES PROFESSIONNELS LIBERAUX**

KINES AU TOTAL	POUR LE CANTON DE		COMMUNES COMPOSANT LE CANTON						% de la commune		
	CANTONS	MK libéraux Inscrits			NOM	Nbre d'habitants	Nombre de MK			rapport au canton	rapport au territoire
		"Cab"	Remp	Total			au 26/09	au 05/12	R		
21	LE PONT DE CLAIX	4	0	4	CHAMP SUR DRAC	3097	3	4	0	100%	19%
					NOTRE-DAME DE COMMIERS	460	0	0	0	0%	0%
					ST-GEORGES DE COMMIERS	2110	0	0	0	0%	0%
	MATH./TRIEV.	0	0	0	LAFFREY	402	0	0	0		0%
					MONTCHABOUD	368	0	0	0	0%	0%
					NOTRE-DAME DE MESSAGE	1203	0	0	0	0%	0%
	OISANS ROMANCHE	17	1	18	ST-BARTHELEMY DE SECHIL.	487	0	0	0	0%	0%
					ST-PIERRE DE MESSAGE	735	0	0	0	0%	0%
					SECHILIENNE	963	0	0	0	0%	0%
					VAULNAVEYS-LE-BAS	1214	0	0	0	0%	0%
					VIZILLE	7647	14	17	1	100%	81%

Après une situation plutôt stable durant une longue période, le mouvement avec solde négatif d'un seul inscrit amène à un mouvement de l'ordre de 8% sur un secteur déjà peu fourni en juin 2012, le secteur étant à nouveau stable jusqu'en mars 2013, alors même que c'est le seul secteur de l'agglomération grenobloise qui n'est pas concerné par les zones surdotées. L'augmentation d'une unité, qui plus est à Vizille, représente 7,7%, ce qui s'est reproduit entre juin et septembre 2013 (7,69%), avant une nouvelle augmentation entre septembre & décembre (7,14%), puis de même pour le début 2014 (1 unité soit 6,66%), la situation redevenant stable entre février et juin 2014. L'été 2014 se traduit par une situation stable au niveau du solde, même si présence de 2 mouvements, alors que le dernier trimestre voit la perte d'une unité (-6,25%), le premier semestre 2015 voyant un équilibrage se prolongeant durant toute l'année. Début 2016, c'est un mouvement positif à Vizille, et de même pour le second trimestre, avant de nouveau la perte d'une unité. Les 3 premiers trimestres 2017 restent stables, alors que le dernier trimestre 2017 fait que l'ensemble de l'année compte 4 professionnels en plus (30,8%). On note que le nombre de remplaçants est indiqué dans une colonne dédiée et reste stable. 2016 aura été stable côté remplaçant et aura gagné une unité (2), 2017 voyant une unité de moins.

On note qu'il y a à nouveau un exercice exclusif à domicile sur la commune de Champ sur Drac, aucun exercice principal devant être complétés par des exercices secondaires, et un seul exercice secondaire à Vizille.

L'application de la convention sur le volet « régulation de la démographie professionnelle » implique de connaître le zonage arrêté par l'ARS Rhône-Alpes le 30 novembre 2012, avant de s'appuyer sur un nouveau zonage, en application de la signature de l'avenant 5 de la convention.

TERRITOIRE		AGGLOMERATION GRENOBLOISE PAYS VIZILLOIS	
code	classification	Canton de	Communes concernées
1	sur-dotée	aucune commune	
2	très dotée		
3	intermédiaire	LA MURE D'ISERE	Saint-Jean de Vaulx
		VIZILLE	Champ sur Drac, Laffrey, Montchaboud, Notre Dame de Commiers, Notre Dame de Mésage, St-Barthélémy de Séchilienne, St-Georges de Commiers, St-Pierre de Mésage, Séchilienne, Vaulnaveys le Bas & Vizille
4	sous-dotée	aucune commune	
5	très sous-dotée		



En jaune, toutes les communes du secteur sont classées en zone « intermédiaire »

- **SITUATION DES SALARIES**

TYPE STRUCTURE	DENOMINATION	Téléphone	Localisation
MaRetraite	Maison de retraite de Vizille	0476680316	VIZILLE

La confirmation de la tendance à trouver des zones urbaines nettement plus denses en professionnels est présente aussi par la faiblesse des structures pouvant occasionner le recours à des masseurs-kinésithérapeutes salariés, voire la quasi inexistence.

Il n'y a d'ailleurs pas de salarié inscrit sur ce secteur, alors que l'ensemble du territoire de l'agglomération grenobloise compte pour près de 88% des salariés du département.